

5N PLUS INC.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013
(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Rapport de la direction Aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les états financiers consolidés ci-joints sont la responsabilité de la direction de 5N Plus inc. et ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement des montants fondés sur les estimations et les jugements éclairés de la direction.

La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et de veiller à leur concordance avec les états financiers consolidés et les activités commerciales de la Société.

La direction est responsable de la conception, de la mise en place et du maintien des procédures et des contrôles internes appropriés relatifs à l'information financière, afin de s'assurer que les états financiers destinés au public donnent une image fidèle, conformément aux Normes internationales d'information financière. Ces systèmes de contrôle interne visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la protection des actifs.

Les auditeurs externes de la Société ont librement accès, de façon indépendante, au comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit, qui rencontre régulièrement au cours de l'exercice les membres de la direction, examine les états financiers consolidés et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Signé
Jacques L'Ecuyer
Président et chef de la direction

Signé
Richard Perron
Chef des finances

Montréal, Canada
Le 24 février 2015



Le 24 février 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux actionnaires de
5N Plus Inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de 5N Plus Inc., qui comprennent les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2014 et 2013, et les états du résultat net consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502, www.pwc.com/ca/fr

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. aux 31 décembre 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A116853

5N PLUS INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 777	22 427
Trésorerie soumise à restrictions	2 115	2 490
Créances (note 5)	72 391	60 616
Stocks (note 6)	204 454	174 374
Actif d'impôt exigible	2 705	8 455
Actifs financiers dérivés (note 17)	147	955
Autres actifs courants	2 965	2 290
Total de l'actif courant	297 554	271 607
Immobilisations corporelles (note 7)	68 261	59 614
Immobilisations incorporelles (note 8)	15 728	13 143
Actif d'impôt différé (note 16)	11 037	13 387
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 9)	316	444
Autres actifs (note 10)	6 635	7 045
Total de l'actif non courant	101 977	93 633
Total de l'actif	399 531	365 240
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif courant		
Dette bancaire (note 12)	975	10 462
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 11)	60 286	65 016
Passif d'impôt exigible	6 064	3 660
Passifs financiers dérivés (note 17)	-	3 284
Partie courante de la dette à long terme (note 12)	667	4 439
Total du passif courant	67 992	86 861
Dette à long terme (note 12)	51 156	68 346
Déventures convertibles (note 13)	46 101	-
Passif d'impôt différé (note 16)	3 111	1 600
Obligation au titre des prestations de retraite (note 14)	16 928	15 887
Passifs financiers dérivés (note 17)	2 093	953
Autres passifs (note 15)	15 711	1 064
Total du passif non courant	135 100	87 850
Total du passif	203 092	174 711
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	196 443	190 052
Participation ne donnant pas le contrôle	(4)	477
Total des capitaux propres	196 439	190 529
Total du passif et des capitaux propres	399 531	365 240

Engagements et éventualités (note 23)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action.)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
	\$	\$
Produits	508 195	459 012
Coût des ventes (note 27)	445 673	405 114
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration (note 27)	36 922	36 066
Autres charges (produits), montant net (note 27)	8 778	(32 854)
Quote-part de la perte des coentreprises (note 9)	128	59
	491 501	408 385
Résultat d'exploitation	16 694	50 627
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	1 312	-
Charges financières (produits financiers)		
Intérêt sur la dette à long terme	5 465	5 935
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	3 304	2 589
Variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures (note 17)	(7 179)	-
Profits de change et au titre de dérivés	(3 111)	(2 590)
	(1 521)	5 934
Résultat avant impôt sur le résultat	19 527	44 693
Charge d'impôt (note 16)		
Exigible	4 875	4 338
Différé	3 979	(2 425)
	8 854	1 913
Résultat net pour l'exercice	10 673	42 780
Attribuable :		
Aux actionnaires de 5N Plus inc.	10 812	42 661
À la participation ne donnant pas le contrôle	(139)	119
	10 673	42 780
Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc. (note 21)	0,13	0,51
Résultat de base par action	0,13	0,51
Résultat dilué par action	0,05	0,51

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action.)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
	\$	\$
Résultat net pour l'exercice	10 673	42 780
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés aux états du résultat net consolidés ultérieurement		
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	560	1 282
Reclassement aux états du résultat net consolidés	(184)	(385)
Impôt sur le résultat	(111)	(242)
	265	655
Écart de change	(57)	291
	208	946
Éléments qui ne seront pas reclassés aux états du résultat net consolidés ultérieurement		
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	(3 365)	1 337
Impôt sur le résultat	1 043	(414)
	(2 322)	923
Autres éléments du résultat global	(2 114)	1 869
Résultat global pour l'exercice	8 559	44 649
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	8 698	44 530
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(139)	119

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions.)

Exercice clos le 31 décembre 2014	Attribuables aux actionnaires de la Société							
	Nombre d'actions	Capital-actions (Note 20)	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	83 908 269	343 272	3 747	(1 555)	(155 412)	190 052	477	190 529
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	10 812	10 812	(139)	10 673
Autres éléments du résultat global								
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	265	-	265	-	265
Écart de change	-	-	-	(57)	-	(57)	-	(57)
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	-	-	-	(2 322)	-	(2 322)	-	(2 322)
Total du résultat global	-	-	-	(2 114)	10 812	8 698	(139)	8 559
Exercice d'options sur actions	71 388	234	(70)	-	-	164	-	164
Rémunération à base d'actions	-	-	237	-	-	237	-	237
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale, y compris les coûts de transaction (note 4)	-	-	-	-	(2 708)	(2 708)	(342)	(3 050)
Soldes à la fin de l'exercice	83 979 657	343 506	3 914	(3 669)	(147 308)	196 443	(4)	196 439

Exercice clos le 31 décembre 2013	Attribuables aux actionnaires de la Société							
	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	83 908 269	343 272	3 180	(3 424)	(198 073)	144 955	358	145 313
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	42 661	42 661	119	42 780
Autres éléments du résultat global								
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	655	-	655	-	655
Écart de change	-	-	-	291	-	291	-	291
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	-	-	-	923	-	923	-	923
Total du résultat global	-	-	-	1 869	42 661	44 530	119	44 649
Rémunération à base d'actions	-	-	567	-	-	567	-	567
Soldes à la fin de l'exercice	83 908 269	343 272	3 747	(1 555)	(155 412)	190 052	477	190 529

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net pour l'exercice	10 673	42 780
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	11 148	10 686
Amortissement d'autres actifs	732	2 017
Amortissement des produits différés (note 15)	(427)	-
Charge de rémunération à base d'actions	668	567
Impôt sur le résultat différé	3 979	(1 769)
Quote-part de la perte des coentreprises (note 9)	128	59
Profit lié au règlement du prix d'acquisition de MCP Group SA (note 27)	-	(45 188)
Dépréciation des stocks (note 6)	5 251	10 182
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(1 312)	-
Intérêts théoriques	1 575	-
Obligation au titre des prestations de retraite (note 14)	(143)	-
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures (note 17)	(7 179)	-
Profit latent sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture	(2 892)	(847)
(Profit) perte de change latent(e) sur des actifs et des passifs	(4 609)	1 546
Fonds provenant de l'exploitation avant ce qui suit	17 592	20 033
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation (note 19)	(34 765)	27 930
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(17 173)	47 963
Activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 4)	(1 525)	-
Ajouts d'immobilisations corporelles (notes 7 et 19)	(13 611)	(11 063)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	2 174	245
Ajouts d'immobilisations incorporelles (note 8)	(2 784)	(797)
Trésorerie soumise à restrictions	(7)	(133)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 753)	(11 748)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(101 305)	(25 186)
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme	80 343	-
Frais d'émission liés à la dette à long terme	(1 915)	-
Produit de l'émission de débetures convertibles, déduction faite des coûts de transaction (note 13)	58 062	-
(Diminution) augmentation nette de la dette bancaire	(9 487)	2 448
Émission d'actions ordinaires	164	-
Instruments financiers, montant net	23	328
Augmentation des autres passifs	1 286	-
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale, y compris les coûts de transaction (note 4)	(3 050)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	24 121	(22 410)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(845)	(913)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 650)	12 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	22 427	9 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	12 777	22 427
Informations supplémentaires¹		
Impôt sur le résultat recouvré	(2 779)	(7 636)
Intérêts payés	5 715	5 472

¹ Les montants payés (recouvrés) au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. 5N Plus est un producteur de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, à Saint-Laurent (Québec) H4R 2B4. La Société compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 24 février 2015, la publication des présents états financiers consolidés.

NOTE 2 – RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont présentés dans la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

a) Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2014	2013
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus UK Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc	États-Unis	100 %	100 %

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de toutes ces filiales.

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

b) Coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c.-à-d. que la prise des décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requière le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du résultat des coentreprises revenant à la Société est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, et la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans les pertes (profits) de change et au titre de dérivés à l'état du résultat net consolidé.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans l'écart de change dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Des informations opérationnelles et financières distinctes sont disponibles pour ces secteurs et servent à déterminer la performance opérationnelle de chacun ainsi qu'à affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques est associé à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous la forme d'éléments, d'alliages, de produits chimiques et de composés.

Les activités du secteur Matériaux écologiques consistent en la production et en la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les frais financiers et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services. Ils sont évalués à la juste valeur de la vente des produits manufacturés, déduction faite de la taxe sur la valeur ajoutée et du montant estimatif des retours et des rabais accordés aux clients au moment de la comptabilisation. Les estimations de la juste valeur reposent sur l'expérience passée de la Société avec chaque client et sur les modalités propres à chaque contrat.

Les produits tirés de la vente de produits manufacturés sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur (ce qui a généralement lieu à l'expédition) et que le recouvrement des créances connexes est raisonnablement assuré. Les produits sont comptabilisés : i) lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable; ii) lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société; et iii) lorsque les coûts engagés ou à engager peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel routant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est sortie. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés dans les contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué est transférée à la Société. À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilise l'actif loué à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et elle inscrit un montant correspondant à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation liée au contrat de location-financement afin que la proportion de l'encours de la dette demeure constante. Les charges financières sont comptabilisées en résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Relations clients	10 ans
Technologie	5 ans
Nom commercial et ententes de non-concurrence	2 à 5 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	10 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée déterminée sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non financiers qui ne sont pas amortis sont également soumis à un test de dépréciation annuel. Les pertes de valeur, s'il y a lieu, sont comptabilisées pour un montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Aux fins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés suivant le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie qui sont séparément identifiables (UGT). La Société évalue la possibilité que des pertes de valeur puissent être reprises lorsque des événements ou des changements de circonstances motivent une telle évaluation.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon la raison pour laquelle ils ont été acquis :

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient désignés comme couvertures.

Les instruments financiers dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme actifs courants, à l'exception de la tranche dont la réalisation ou le paiement devrait survenir plus de douze mois suivant la date de clôture, laquelle est classée comme actif non courant.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement au montant que la Société s'attend à recevoir, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les prêts et créances à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour dépréciation. Les prêts et créances sont inclus dans les actifs courants, à l'exception des instruments qui viennent à échéance plus de douze mois après la clôture de la période de présentation de l'information financière, lesquels sont classés comme actifs non courants.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un actif disponible à la vente est vendu ou déprécié, les profits ou les pertes cumulés sont retirés du cumul des autres éléments du résultat global pour être comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme actifs non courants, à moins que le placement vienne à échéance ou que la direction ait l'intention de vendre celui-ci dans les douze mois.

d) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant à verser, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les dettes à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés à titre de passifs courants si un paiement doit être effectué dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés à titre de passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs et passifs financiers dérivés
Prêts et créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie Trésorerie soumise à restrictions Créances Autres actifs courants Prêt à recevoir d'une partie liée
Passifs financiers au coût amorti	Dettes bancaires Dettes fournisseurs et charges à payer Dettes à long terme Débentures convertibles Passif à long terme

Coûts de transaction

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers qui ne sont pas classés comme des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé en tant qu'ajustement du coût de l'instrument financier au moment de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions versées pour le montage des facilités d'emprunt sont comptabilisées à titre de charges différées dans les actifs non courants et sont amorties sur la durée de la facilité.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Un actif financier est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie estimés de l'actif financier qui peut être estimé de façon fiable. Si une telle indication existe, la Société comptabilise une perte de valeur comme suit :

a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est diminuée de ce montant, soit directement, soit indirectement, par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur ainsi que les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, diminuée des pertes de valeur comptabilisées antérieurement à l'état du résultat net consolidé. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente ne peuvent être reprises.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 17.

Le montant total de la juste valeur d'un dérivé de couverture est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée restant à courir de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée restant à courir est inférieure à douze mois. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont classés comme des actifs ou passifs courants.

La Société applique généralement une comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme et aux dérivés de taux d'intérêt conclus pour couvrir les opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés, qui comprennent l'option de conversion des débetures, sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions représente la trésorerie détenue qui est mise de côté pour garantir certains passifs de la Société.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur de réalisation nette en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à long terme à prix fixe. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé, sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le résultat imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé correspondant sera réalisé ou le passif d'impôt différé correspondant sera réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des coentreprises, sauf si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé; qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructurations se composent des pénalités de résiliation de contrat de location et des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, à l'exception de ceux qui satisfont aux critères suivants et sont incorporés au coût de l'actif : la faisabilité du produit a été démontrée, la direction a l'intention de fabriquer ce produit et a la capacité de l'utiliser ou de le vendre, les avantages économiques futurs sont probables, le marché pour ce produit est défini et la Société dispose des ressources pour mener à terme le projet et peut évaluer de façon fiable les frais de développement. Les frais de recherche et de développement passés en charges à l'état du résultat net consolidé pour l'exercice sont inclus dans les autres charges (produits), montant net.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de présentation de l'information financière jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur du passif est évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes, en tenant compte des conditions associées à chaque attribution et des services rendus à cette date par les membres du personnel.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options sur actions, et celle de la conversion hypothétique, pour les débentures convertibles.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs, qui ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels peuvent être différents et donner lieu à des ajustements importants des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs (notes 7 et 8).

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débetures

Les débetures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé, à la date de sa création et au 31 décembre 2014, sont présentés à la note 13.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable.

NOTE 3 – CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ET CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

Changements de méthodes comptables

Le 1^{er} janvier 2014, la Société a adopté les nouvelles normes décrites ci-dessous.

L'Interprétation IFRIC 21 de l'IFRS Interpretations Committee, *Droits ou taxes*, fournit des indications sur la comptabilisation des droits ou taxes conformément aux exigences de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie de ressources d'une entité imposée par un gouvernement conformément aux lois et confirme qu'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe n'est comptabilisé que lorsque le fait générateur de l'obligation survient, comme le définit la loi. La Société a appliqué l'IFRIC 21 de manière rétrospective conformément aux dispositions transitoires de l'interprétation. L'adoption de l'IFRIC 21 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour la Société, et son application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 4 – ACQUISITIONS D’ENTREPRISES

Rachat d’une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale

Le 3 avril 2014, la Société a acquis, pour un montant de 2 975 \$, la participation de 33,33 % restante dans sa filiale, Sylarus Technologies LLC, fournisseur de substrats de germanium, et l’a renommée 5N Plus Semiconductors LLC. Sylarus est ainsi devenue une filiale en propriété exclusive de la Société. La contrepartie versée et les coûts de transaction correspondants ont été comptabilisés en capitaux propres.

Acquisition de AM&M Advanced Machine and Materials Inc.

Le 5 mai 2014, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation du capital de AM&M Advanced Machine and Materials Inc. (« AM&M ») pour une contrepartie totale de 2 290 \$ (2 517\$ CA), représentant surtout une technologie. AM&M, dont le siège social est à Kanata, en Ontario, se spécialise dans la fabrication de poudres métalliques micrométriques pouvant être utilisées dans plusieurs marchés de l’électronique, notamment ceux des poudres pour la soudure, des poudres à base d’argent et des poudres à base de CIGS. La contrepartie totale comprend les montants à payer jusqu’en mai 2015 ainsi qu’une contrepartie éventuelle.

NOTE 5 – CRÉANCES

	2014	2013
	\$	\$
Créances clients, montant brut	62 537	54 008
Compte de correction de valeur pour créances douteuses	(104)	(218)
Créances clients	62 433	53 790
Taxes de vente à recouvrer	6 319	4 413
Autres créances	3 639	2 413
Total des créances	72 391	60 616

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur. La Société passe régulièrement en revue tous les montants afin de repérer les indications de dépréciation et elle a constitué un compte de correction de valeur pour créances douteuses afin de tenir compte des éventuelles pertes de valeur.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que les pertes de valeur liées aux créances sont présentés à la note 25.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

NOTE 6 – STOCKS

	2014	2013
	\$	\$
Matières premières	54 219	45 356
Produits finis	150 235	129 018
Total des stocks	204 454	174 374

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2014, un montant total de 386 025 \$ au titre des stocks a été passé en charges dans le coût des ventes (373 548 \$ pour 2013). Ce montant comprend 5 251 \$ au titre de la dépréciation des stocks (soit 4 395 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 856 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (10 182 \$ pour 2013 [10 032 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 150 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, une perte de valeur antérieure de 6 100 \$ a été comptabilisée en réduction des charges dans le coût des ventes (2 160 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 3 940 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (25 627 \$ pour 2013 [19 623 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 6 004 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	22 662	30 083	1 497	1 306	55 548
Ajouts	1 187	9 498	621	-	11 306
Sorties	(41)	(182)	(22)	-	(245)
Amortissement	(1 297)	(4 676)	(925)	(124)	(7 022)
Incidence des variations du taux de change et autres	93	(65)	1	(2)	27
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	22 604	34 658	1 172	1 180	59 614
Ajouts	1 346	14 318	826	907	17 397
Sorties	(651)	(172)	(39)	-	(862)
Acquisition d'entreprise	-	66	-	-	66
Amortissement	(1 046)	(5 885)	(864)	(162)	(7 957)
Incidence des variations du taux de change et autres	78	(145)	34	36	3
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	22 331	42 840	1 129	1 961	68 261
Au 31 décembre 2013					
Coût	27 140	44 016	3 060	1 952	76 168
Cumul des amortissements	(4 536)	(9 358)	(1 888)	(772)	(16 554)
Valeur comptable nette	22 604	34 658	1 172	1 180	59 614
Au 31 décembre 2014					
Coût	27 056	55 404	2 986	2 826	88 272
Cumul des amortissements	(4 725)	(12 564)	(1 857)	(865)	(20 011)
Valeur comptable nette	22 331	42 840	1 129	1 961	68 261

Un montant de 9 480 \$ n'a pas encore été amorti, car les actifs correspondants (principalement du matériel de production) ne sont pas prêts en vue de leur utilisation prévue.

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients	Technologie	Nom commercial et ententes de non- concurrence	Logiciels, propriété intellectuelle et frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	8 630	3 763	1 645	1 972	16 010
Ajouts	-	-	-	797	797
Amortissement	(1 048)	(1 157)	(372)	(1 087)	(3 664)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	7 582	2 606	1 273	1 682	13 143
Ajouts	-	-	-	2 784	2 784
Sorties et autres	-	-	(10)	(24)	(34)
Acquisition d'entreprise	-	3 026	-	-	3 026
Amortissement	(1 040)	(1 164)	(260)	(727)	(3 191)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	6 542	4 468	1 003	3 715	15 728
Au 31 décembre 2013					
Coût	10 458	5 625	3 062	4 503	23 648
Cumul des amortissements	(2 876)	(3 019)	(1 789)	(2 821)	(10 505)
Valeur comptable nette	7 582	2 606	1 273	1 682	13 143
Au 31 décembre 2014					
Coût	10 458	8 651	2 992	7 160	29 261
Cumul des amortissements	(3 916)	(4 183)	(1 989)	(3 445)	(13 533)
Valeur comptable nette	6 542	4 468	1 003	3 715	15 728

Un montant de 2 945 \$ n'a pas encore été amorti, car les actifs correspondants (principalement des frais de développement) ne sont pas prêts en vue de leur utilisation prévue.

NOTE 9 – PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

	2014	2013
	\$	\$
Début de l'exercice	444	503
Quote-part de la perte des coentreprises	(128)	(59)
Fin de l'exercice	316	444

Le tableau ci-dessous présente en résumé l'information financière de Ingal Stade GmbH (« Ingal »), dans laquelle la Société détient une participation de 50 %.

	2014	2013
	\$	\$
Total de l'actif courant	3 918	4 808
Total de l'actif non courant	3 554	4 726
Total du passif courant	69	854
Total du passif non courant à payer à des coentrepreneurs	6 761	7 716
Total des produits	6 035	9 713
Total de la perte nette	(256)	(118)

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS

	2014	2013
	\$	\$
Coûts différés	2 426	1 243
Dépôts	86	106
Prêt à recevoir d'une partie liée (notes 9 et 24)	3 259	4 014
Autres	864	1 682
Total des autres actifs	6 635	7 045

NOTE 11 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2014	2013
	\$	\$
Dettes fournisseurs	47 791	54 556
Charges à payer	12 495	10 460
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	60 286	65 016

NOTE 12 – DETTE BANCAIRE ET DETTE À LONG TERME

a) Dette bancaire

La Société a négocié des lignes de crédit auprès d'institutions financières en Chine. Ces lignes de crédit sont garanties par certains actifs de la Société en Chine.

La ligne de crédit en renminbi (« RMB ») porte intérêt à un taux de 50 % du taux de base du RMB.

	2014		2013	
	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation
	RMB	\$ US	RMB	\$ US
Crédit disponible	10 000	1 625	155 000	23 374
Montant emprunté	6 000	975	63 911	10 462

b) Dette à long terme

	2014	2013
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 125 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en août 2018 ¹	51 095	-
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 100 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en août 2015 (refinancée) ¹	-	68 020
Solde de la retenue non garanti à payer aux anciens actionnaires de MCP d'un montant de 2 500 € La retenue a été remboursée en avril 2014.	-	3 448
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en 2023. Si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié ²	657	733
Autres emprunts	71	584
	51 823	72 785
Moins la partie courante de la dette à long terme	667	4 439
	51 156	68 346

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

- ¹⁾ En août 2014, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 125 000 \$ échéant en août 2018 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang de 100 000 \$ échéant en août 2015. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée à 150 000 \$ en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 25 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette consolidée de premier rang / BAIIA de la Société. La facilité est assortie de clauses restrictives. Au 31 décembre 2014, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

De plus, en août 2014, la filiale de la Société en Belgique a conclu une facilité de crédit bilatérale de 5 000 € dont la date d'échéance coïncide avec celle de la nouvelle facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang, et qui est garantie par le même groupe de sûretés. Des emprunts en euros ou en dollars américains peuvent être effectués aux termes de cette facilité bilatérale, laquelle porte intérêt à des taux semblables à ceux de la facilité de crédit renouvelable. Au 31 décembre 2014, aucun montant n'avait été emprunté.

- ²⁾ Cet emprunt à terme est classé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir payables sur demande.

Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société a préparé un BAIIA budgété et des estimations de flux de trésorerie qu'elle devra respecter. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses budgets sont raisonnables et que les clauses restrictives ne devraient pas être enfreintes au cours des douze prochains mois.

NOTE 13 – DÉBENTURES CONVERTIBLES

En juin 2014, la Société a émis pour 60 000 \$ CA (55 266 \$ US) de débentures subordonnées convertibles et non garanties et une option de surallocation additionnelle de 6 000 \$ CA (5 580 \$ US), pour un total de 66 000 \$ CA (60 846 \$ US). Les débentures subordonnées convertibles et non garanties portent intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre, à compter du 31 décembre 2014. Les débentures sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 6,75 \$ CA l'action, correspondant à un taux de conversion de 148,1 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures convertibles. Les débentures convertibles viendront à échéance le 30 juin 2019 et peuvent être remboursées par la Société, dans certaines circonstances, après le 30 juin 2017.

L'option de conversion des débentures a été comptabilisée à titre de passif dérivé (note 17). Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions à un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société doit être classée comme un passif dérivé et évaluée à sa juste valeur, les variations étant comptabilisées dans la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures à l'état du résultat net consolidé.

La juste valeur de l'option de conversion des débentures, soit l'option de conversion des débentures du porteur assujettie aux options de remboursement anticipé de la Société, a été estimée à l'aide d'une méthode pour l'établissement des prix des obligations convertibles fondée sur les équations aux dérivées partielles (EDP), en tenant compte des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,00 %; volatilité moyenne prévue de 40 %; dividende par action prévu de néant; écart de taux propre à la Société, et durée de vie prévue de cinq ans. Par conséquent, la juste valeur initiale du passif représentant l'option de conversion des débentures pour les deux tranches de l'émission des débentures a été estimée à 10 484 \$ CA (9 666 \$ US). Les hypothèses ont été passées en revue au moment de l'évaluation au 31 décembre 2014 et sont demeurées les mêmes sauf pour la durée de vie prévue de quatre ans et demi.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 14 – OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise de Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2014	2013
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	16 928	15 887

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Début de l'exercice	15 887	16 667
Coût des services rendus au cours de la période	81	94
Coût financier	508	509
Incidence des variations du taux de change	(2 181)	689
Prestations versées	(732)	(734)
Pertes (gains) actuariel(le)s	3 365	(1 338)
Fin de l'exercice	16 928	15 887

Les principales hypothèses actuarielles à la fin des exercices se présentent comme suit :

	2014	2013
Taux d'actualisation	2,0 %	3,4 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	2,0 %	2,0 %

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies		
	Variation de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,86) %	7,70 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,59 %	(0,57) %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	6,10 %	(5,58) %
		Augmentation de l'hypothèse de 1 an	Diminution de l'hypothèse de 1 an
Espérance de vie		4,04 %	(3,59) %

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 14,47 ans (13,50 ans en 2013).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

L'analyse des échéances prévues du passif de retraite non actualisé se présente comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Moins de 1 an	686	762
De 1 à 5 ans	2 868	3 196
Plus de 5 ans	19 696	22 792
Total	23 250	26 750

Les cotisations qu'il est prévu de verser aux régimes de retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à 685 \$.

NOTE 15 – AUTRES PASSIFS

	Passif à long terme	Produits différés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2012	-	10	1 550	1 560
Ajouts	-	215	224	439
Montants utilisés	-	(161)	(774)	(935)
Au 31 décembre 2013	-	64	1 000	1 064
Ajouts	12 821	2 694	145	15 660
Montants utilisés	-	(427)	(586)	(1 013)
Au 31 décembre 2014	12 821	2 331	559	15 711

NOTE 16 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	2014	2013
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	4 975	4 744
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(100)	(406)
Total de l'impôt exigible	4 875	4 338
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	3 979	(2 425)
Total de l'impôt différé	3 979	(2 425)
Charge d'impôt	8 854	1 913

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2014	2013
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	19 527	44 693
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,9 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	5 253	12 038
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	2 658	1 405
Charges non déductibles (gain non imposable) à des fins fiscales ¹	(207)	(11 044)
Avantages découlant d'une structure de financement	(598)	(938)
Écart de change non déductible (imposable)	1 832	171
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	(293)	527
Ajustements au titre des exercices antérieurs	162	(162)
Divers	47	(84)
Total de la charge d'impôt	8 854	1 913

¹ Le gain lié au règlement du prix d'acquisition de MCP a eu une incidence importante sur le taux d'impôt effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, qui a diminué de 26,33 %.

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

Une analyse des actifs et passifs d'impôt différé est présentée dans le tableau suivant :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs d'impôt différé :		
À recouvrer dans les 12 prochains mois	1 666	2 313
À recouvrer après 12 mois	9 371	11 074
Passifs d'impôt différé :		
À régler dans les 12 prochains mois	-	-
À régler après 12 mois	(3 111)	(1 600)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	7 926	11 787

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Début de l'exercice	11 787	10 018
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	932	(656)
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(3 979)	2 425
Acquisition d'entreprise	(814)	-
Fin de l'exercice	7 926	11 787

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2012	4 609	1 743	-	8 243	1 012	3 932	19 539	(6 889)	12 650
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	3 547	570	-	(966)	1 545	(1 054)	3 642		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	(414)	(242)	(656)		
Au 31 décembre 2013	8 156	2 313	-	7 277	2 143	2 636	22 525	(9 138)	13 387
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 774)	7	515	(1 655)	(353)	(429)	(3 689)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	1 043	(111)	932		
Au 31 décembre 2014	6 382	2 320	515	5 622	2 833	2 096	19 768	(8 731)	11 037

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Débitures convertibles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2012	3 687	58	4 480	-	1 296	9 521	(6 889)	2 632
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	321	1 556	(204)	-	(456)	1 217		
Au 31 décembre 2013	4 008	1 614	4 276	-	840	10 738	(9 138)	1 600
Montant au titre d'une acquisition d'entreprise	-	-	814	-	-	814		
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 084)	(465)	294	1 859	(314)	290		
Au 31 décembre 2014	2 924	1 149	5 384	1 859	526	11 842	(8 731)	3 111

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Des actifs d'impôt différé de 5 332 \$ (13 387 \$ en 2013), inclus aux états de la situation financière consolidés, reposent sur les bénéfices imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Les résultats non distribués se sont élevés à 49 691 \$ au 31 décembre 2014 (40 448 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucun avantage d'impôt différé n'a été comptabilisé sont les suivantes.

	\$	Échéance
Royaume-Uni	24 813	Aucune limite
Belgique	4 916	Aucune limite
États-Unis	25 212	2031–2033
Laos	83	Aucune limite
Pérou	339	2015–2016
Chine	8 641	2018–2019
Total	64 004	

NOTE 17 – CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Juste valeur

Tous les actifs financiers classés dans les prêts et créances, de même que les passifs financiers classés dans les autres passifs, sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les actifs financiers et passifs financiers classés dans les instruments détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes liés aux réévaluations périodiques sont comptabilisés en résultat net.

La Société a établi que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances, la dette bancaire, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la juste valeur de la dette à long terme se rapprochait de sa valeur comptable et a été calculée par actualisation des flux de trésorerie futurs au taux de clôture pour une dette similaire assortie de modalités et de durées résiduelles similaires.

Au 31 décembre 2014, selon les cours des marchés, la juste valeur des débetures convertibles, y compris l'option de conversion des débetures, s'élevait à 57 585 \$ CA (49 517 \$ US). La juste valeur d'un passif à long terme se rapproche de sa valeur comptable et est estimée par actualisation des flux de trésorerie au taux en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés conformément à la hiérarchie des justes valeurs. Cette hiérarchie classe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux d'après l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix); et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Les débetures convertibles sont classées au niveau 1, et le passif à long terme, au niveau 3.

Le niveau au sein duquel l'actif financier ou le passif financier est classé est déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont regroupés dans la hiérarchie des justes valeurs de la façon suivante aux 31 décembre :

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
Contrats dérivés à terme	-	147	-
Option de conversion des débetures (note 13)	-	-	(2 093)
Total	-	147	(2 093)

31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
Swap de taux d'intérêt	-	(2 588)	-
Contrats de change à terme	-	(1 468)	-
Contrats dérivés à terme	-	955	-
Bons de souscription	(181)	-	-
Total	(181)	(3 101)	-

Actifs et passifs dérivés

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société détenait les instruments financiers dérivés suivants :

- un swap de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt sur une partie de sa facilité de crédit renouvelable;
- des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange d'euros ou de dollars canadiens et pour vendre des euros en échange de dollars américains relativement à des stratégies de couverture;
- des contrats dérivés à terme pour vendre des métaux précieux à prix fixe;
- une option de conversion des débetures; et
- des bons de souscription.

Actifs (passifs)	2014	2013
	\$	\$
Option de conversion des débetures (note 13) ¹	(2 093)	-
Swap de taux d'intérêt ²	-	(2 588)
Contrats de change à terme ³	-	(1 468)
Contrats dérivés à terme ⁴	147	955
Bons de souscription ⁵	-	(181)
Total	(1 946)	(3 282)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

- ¹ Cet instrument est classé à titre d'instrument financier de niveau 3, la volatilité implicite étant une donnée non observable. La variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures de 7 179 \$ (néant en 2013) a été comptabilisée à l'état du résultat net consolidé au 31 décembre 2014. Une augmentation de 5 % de la volatilité aurait entraîné une hausse de 587 \$ de la juste valeur de l'option de conversion des débetures et une diminution de 5 % de la volatilité, une baisse de 1 217 \$ de la juste valeur de l'option de conversion des débetures.
- ² Le swap de taux d'intérêt a une valeur nominale de 100 000 \$ et est en vigueur de janvier 2013 à août 2015. En vertu de ce swap, la Société paiera un taux d'intérêt fixe de 1,82 %. La Société a reçu 1 700 \$ lorsqu'elle a conclu ce swap différé de taux d'intérêt en septembre 2011. Ce montant fait partie de la juste valeur qui a été inscrite à titre de passif non courant. La Société avait initialement désigné ce contrat comme couverture de flux de trésorerie des paiements d'intérêts variables anticipés sur un montant nominal de 100 000 \$ de la facilité de crédit renouvelable, la variation de sa juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat global consolidé. Le 4 septembre 2012, la Société a remboursé une partie de cette facilité de crédit et a annulé la désignation de 30 000 \$ de la valeur nominale du swap. En août 2014, après le refinancement de sa facilité de crédit (note 12), la Société a résilié le swap de taux d'intérêt.
- ³ Les contrats de change à terme visent à couvrir les excédents en euros et les besoins en dollars canadiens. Les contrats, au 31 décembre 2013, étaient les suivants :
- En juin 2013, la Société a conclu douze tunnels de change à terme mensuels, en vigueur à compter de juillet 2013 jusqu'en juin 2014, pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens. Les six contrats restants couvrant la période allant de janvier 2014 à juin 2014 ont été modifiés en décembre 2013. Aux termes de ces tunnels, si le taux \$ US/\$ CA se situe entre 0,9950 et 1,0700, un montant nominal mensuel de 750 \$ est échangé au taux de 1,0700. Si le taux \$ US/\$ CA est supérieur à 1,0700, un montant nominal mensuel de 1 500 \$ est échangé au taux de 1,0700. Si le taux \$ US/\$ CA est inférieur à 0,9950, aucun montant nominal n'est échangé et le contrat mensuel est résilié.
 - En décembre 2013, la Société a conclu six tunnels de change à terme mensuels, en vigueur à compter de juillet 2014 jusqu'en décembre 2014, pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens. En vertu de ces tunnels, si le taux \$ US/\$ CA est inférieur à 1,0620, un montant nominal mensuel de 750 \$ est échangé au taux de 1,0620. Si le taux \$ US/\$ CA se situe entre 1,0620 et 1,1100, aucun montant nominal n'est échangé. Si le taux \$ US/\$ CA est supérieur à 1,1100, un montant nominal mensuel de 1 500 \$ est échangé au taux de 1,0700.
 - En octobre 2013, la Société a conclu douze tunnels de change à terme mensuels, en vigueur à compter de janvier 2014 jusqu'en décembre 2014, pour vendre des euros en échange de dollars américains. Aux termes de ces contrats, si le taux euro/\$ US se situe entre 1,2750 et 1,4025, un montant nominal mensuel de 3 000 \$ est échangé au taux de 1,4025. Si le taux euro/\$ US est supérieur à 1,4025, un montant nominal mensuel de 6 000 \$ est échangé au taux de 1,4025. Si le taux euro/\$ US est inférieur à 1,2750, aucun montant nominal n'est échangé et le contrat mensuel est résilié.
 - La Société a conclu un tunnel de change synthétique en décembre 2013, venant à échéance le 15 décembre 2014, pour vendre des euros en échange de dollars américains, afin de couvrir son excédent prévu de flux de trésorerie en euros au premier trimestre de 2015. Aux termes de ce tunnel, la Société a acheté une option de vente pour 12 000 euros, à un taux euros/\$ US de 1,3025, et a vendu une option d'achat pour 18 000 euros, à un taux euro/\$ US de 1,3625.
- ⁴ En février 2014, la Société a conclu deux contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent à prix fixe afin de couvrir les achats de matériaux contenant du métal précieux. Le premier contrat établissait le prix à 21,83 \$ l'once au 5 août 2014 et sa valeur nominale était d'environ 1 900 \$. Le deuxième contrat établit le prix à 20,86 \$ l'once au 3 février 2015 et sa valeur nominale est d'environ 2 200 \$. Les profits ou pertes sur ces contrats dérivés à terme sont comptabilisés dans le coût des ventes. En mai 2014, la Société a conclu deux nouveaux contrats dérivés à terme visant des positions opposées afin de concrétiser ses profits et de neutraliser les effets sur l'état du résultat net consolidé. Au 30 septembre 2014, le premier contrat et le contrat visant une position opposée sont venus à échéance.
- ⁵ Le 6 juin 2012, la Société a émis 6 451 807 bons de souscription venus à échéance le 6 juin 2014. Les bons de souscription ont été comptabilisés à titre de passifs dérivés. Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions pour un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société et qui ne satisfait pas aux conditions d'une émission de droits à tous les actionnaires de cette catégorie doit être classée à titre de passif dérivé et évaluée à la juste valeur. Les profits ou les pertes sur ces bons de souscription sont comptabilisés dans les pertes (profits) de change et au titre de dérivés.
- Les méthodes suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur :
- Swap de taux d'intérêt : l'estimation est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon les courbes de rendement des taux d'intérêt à la fin de la période;
 - Contrats de change à terme : l'estimation est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon le taux de change à la fin de la période;
 - Contrats dérivés à terme : l'estimation est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon les prix de marché du métal précieux (argent) à la fin de la période;
 - Option de conversion des débetures : se reporter à la note 13 pour obtenir des renseignements sur les modèles d'évaluation; et
 - Bons de souscription : la juste valeur est fondée sur le cours de clôture de la Bourse de Toronto. Le symbole des bons de souscription cotés est VNP.WT.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 18 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le tableau qui suit présente les informations revues par les dirigeants de la Société pour l'analyse de la performance :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ³	338 828	169 367	-	508 195
BAlIA ajusté ^{1, 4}	22 167	23 642	(10 764)	35 045
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	-	-	8 769	8 769
Coûts du litige et coûts de restructuration	1 109	652	191	1 952
Dépréciation des stocks (note 6)	4 395	856	-	5 251
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	-	(7 179)	(7 179)
Pertes (profits) de change et au titre de dérivés ²	-	-	(3 111)	(3 111)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(748)	(564)	-	(1 312)
Amortissement	2 783	8 205	160	11 148
Résultat avant impôt sur le résultat	14 628	14 493	(9 594)	19 527
Dépenses en immobilisations	9 137	4 298	176	13 611

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ³	279 644	179 368	-	459 012
BAlIA ajusté ^{1, 4}	16 285	22 466	(8 376)	30 375
Intérêt sur la dette à long terme et autres charges d'intérêts	-	-	8 524	8 524
Coûts du litige et coûts de restructuration	1 080	441	2 547	4 068
Dépréciation des stocks (note 6)	10 032	150	-	10 182
Profit lié au règlement du prix d'acquisition de MCP	-	-	(45 188)	(45 188)
Pertes (profits) de change et au titre de dérivés ²	-	-	(2 590)	(2 590)
Amortissement	3 957	6 569	160	10 686
Résultat avant impôt sur le résultat	1 216	15 306	28 171	44 693
Dépenses en immobilisations	6 776	4 287	-	11 063

Au 31 décembre 2014	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant ce qui suit :	187 116	192 865	8 197	388 178
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	316	-	316
Actif d'impôt différé	7 831	3 206	-	11 037

Au 31 décembre 2013	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant ce qui suit :	154 309	189 397	7 703	351 409
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	444	-	444
Actif d'impôt différé	9 451	3 936	-	13 387

¹⁾ Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, charges financières (produits financiers), coûts du litige et coûts de restructuration, dépréciation des stocks, profit lié au règlement du prix d'acquisition de MCP, et profit ou perte sur la sortie d'immobilisations corporelles.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

- ²⁾ Les pertes (profits) de change et au titre de dérivés ne comprennent pas les pertes (profits) sur les contrats de change à terme sur le \$ US/\$ CA comptabilisés dans les salaires et les pertes (profits) sur les contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent métal comptabilisés dans le coût des ventes.
- ³⁾ Le total des produits tirés du recyclage et de la négociation de matières complexes de 37 866 \$ (42 416 \$ en 2013) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.
- ⁴⁾ Le total du BAIIA ajusté tiré du recyclage et de la négociation de matières complexes de 7 363 \$ est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques (8 644 \$ en 2013).

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2014 et 2013 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2014	2013
	\$	\$
Asie		
Chine	47 802	50 578
Japon	11 114	7 633
Autre ¹	94 964	94 274
Amériques		
États-Unis	99 281	82 764
Autre	14 207	19 982
Europe		
France	31 456	27 668
Allemagne	77 814	66 611
Royaume-Uni	22 400	22 628
Autre ¹	90 498	79 264
Divers	18 659	7 610
Total	508 195	459 012
Actifs non courants (autres que des actifs d'impôt différé)	2014	2013
	\$	\$
Asie		
Hong Kong	6 367	8 510
Autre ¹	18 494	11 295
États-Unis	6 918	5 973
Canada	19 434	16 857
Europe		
Belgique	10 049	7 832
Allemagne	24 485	24 371
Autre	5 193	5 408
Total	90 940	80 246

¹ Aucun n'excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, un client représentait environ 10,59 % des produits (11,58 % pour 2013), et est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 19 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2014	2013
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	(11 765)	28 104
Stocks	(34 249)	(14 263)
Actif d'impôt exigible	5 639	10 235
Autres actifs courants	921	466
Augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 285	1 945
Passif d'impôt exigible	2 404	1 443
Variation nette	(34 765)	27 930

Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2014	2013
	\$	\$
a) Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	5 423	1 637
b) Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	1 637	1 394
c) Exclusion d'un reclassement des dettes fournisseurs et charges à payer aux autres passifs aux termes de nouveaux contrats avec un fournisseur	8 941	-

NOTE 20 – CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2014 et 2013, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Le 17 novembre 2014, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat de la Société dans le cours normal des activités. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, la Société a le droit de racheter aux fins d'annulation, du 19 novembre 2014 au 18 novembre 2015, jusqu'à 4 691 230 actions ordinaires, soit 10 % des actions ordinaires détenues par le public. Au 31 décembre 2014, aucune action ordinaire n'avait été rachetée.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 21 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2014	2013
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	10 812	42 661
Effet dilutif :		
Débentures convertibles	(6 294)	-
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc. ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	4 518	42 661
Résultat net pour la période	10 673	42 780
Effet dilutif :		
Débentures convertibles	(6 294)	-
Résultat net pour la période ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	4 379	42 780
Dénominateurs	2014	2013
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	83 948 943	83 908 269
Effet dilutif :		
Options sur actions	210 242	67 123
Débentures convertibles	5 258 564	-
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	89 417 749	83 975 392

Au 31 décembre 2014, 1 042 510 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les bons de souscription arrivés à échéance le 6 juin 2014.

Au 31 décembre 2013, 1 629 951 options sur actions et 6 451 807 bons de souscription au total ont été exclus du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société.

NOTE 22 – RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Au 31 décembre 2014, la Société disposait des régimes de rémunération à base d'actions qui suivent.

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu de l'ancien régime peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2014 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Régime d'unités d'actions restreintes

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes qui s'ajoute au régime d'options d'achat d'actions. Le régime d'unités d'actions restreintes permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles des unités d'actions fictives qui s'acquèrent après une période de trois ans. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et comptabilisées dans le passif. L'évaluation de la charge de rémunération et du passif connexe liés à ces attributions est fondée sur la juste valeur des unités d'actions attribuées et est passée en charges dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration sur la période d'acquisition des droits afférents aux unités d'actions attribuées. À la fin de chaque période, les variations des obligations de paiement de la Société attribuables aux fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont comptabilisées dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a attribué 281 000 unités d'actions restreintes (190 000 en 2013), elle en a payé 12 478 (26 720 en 2013) et elle en a annulé 124 127 (néant en 2013). Au 31 décembre 2014, 387 155 unités d'actions restreintes étaient en circulation (242 760 en 2013).

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquèrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les changements des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passés en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a attribué 230 000 droits à l'appréciation d'actions (15 000 en 2013), elle en a payé 48 197 (51 816 en 2013) et elle en a annulé 80 000 (24 878 en 2013). Au 31 décembre 2014, 217 640 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (115 837 en 2013).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expériences pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquèrent en totalité à leur date d'attribution et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a attribué 122 878 unités d'actions différées. Au 31 décembre 2014, 122 878 unités d'actions différées étaient en circulation (néant en 2013).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Des informations sur toutes les options sur actions en circulation sont présentées dans le tableau suivant :

	Nombre d'options	2014	Nombre d'options	2013
		Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA		Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 637 951	4,19	1 585 448	4,67
Attribuées	352 000	3,99	546 939	2,39
Annulées	(206 463)	4,16	(141 386)	5,55
Exercées	(71 388)	2,46	-	-
Expirées	(10 000)	7,80	(353 050)	3,00
En circulation à la fin de l'exercice	1 702 100	4,21	1 637 951	4,19
Exercables à la fin de l'exercice	1 192 918	4,37	1 001 826	4,94

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2014 :

Échéance	Prix d'exercice		Nombre d'options
	Bas \$ CA	Élevé \$ CA	
Janvier et décembre 2015	5,25	5,47	305 000
Juin 2016	4,87	4,91	143 624
Juin et septembre 2017	8,50	8,64	212 889
Avril et novembre 2018	2,22	3,61	329 837
Mai 2019	2,20	2,20	368 750
Mars à août 2020	3,33	4,29	342 000
			<u>1 702 100</u>

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque. Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014	2013
Volatilité prévue du cours de l'action	60 %	59 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	1,33 %	1,10 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises (\$ CA)	1,88	1,00

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions, comptabilisée aux états du résultat net consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 :

Charge	2014	2013
	\$	\$
Options sur actions	237	567
Droits à l'appréciation d'actions	26	15
Unités d'actions restreintes	144	148
Unités d'actions différées	261	-
Total	668	730

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la valeur intrinsèque des passifs au titre de la rémunération à base d'actions :

Passif	2014	2013
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	313	182
Droits à l'appréciation d'actions	74	128
Unités d'actions différées	261	-
Total	648	310

NOTE 23 – ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

En septembre 2014, la Société a conclu une entente de prêt avec un de ses fournisseurs visant la construction de matériel de production en Asie. Le prêt porte intérêt au taux de 8,5 % et est garanti par la société mère du fournisseur. En vertu de cette entente, le montant total du prêt peut atteindre jusqu'à 7 000 \$ à l'atteinte de certains jalons. La tranche initiale a été déboursée le 15 octobre 2014. Au 31 décembre 2014, le montant reçu au titre du prêt s'élevait à 1 840 \$. Chaque tranche est remboursable sur une base mensuelle sur une durée de 12 mois à compter de la date de chaque retrait.

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation se présentent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Un an au plus	2 881	2 265
Plus d'un an mais moins de cinq ans	5 100	3 635
Total des engagements	7 981	5 900

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 439 \$ au 31 décembre 2014.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés, à l'exception de ce qui suit.

En 2013, la Société a réglé le litige qui l'opposait aux anciens actionnaires de MCP Group SA (« MCP ») empêchant ainsi toute partie à l'entente d'intenter d'autres poursuites connexes. À la date des présentes, la Société est d'avis qu'il est peu probable qu'une sortie de ressources, pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés, sera nécessaire à la suite de réclamations éventuelles de la part de tiers se rapportant à des actions ou événements liés au non-respect allégué des déclarations et des garanties par d'anciens actionnaires de MCP (les « vendeurs »).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 24 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont une coentreprise, des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Ingal, une coentreprise détenue à 50 %, fournit du gallium à d'autres sociétés du groupe. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a acheté pour un montant de 2 790 \$ de gallium à Ingal (4 850 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2014, le solde du prêt consenti par la Société à Ingal était de 3 259 \$ (2 684 €) (4 014 \$ [2 911 €] au 31 décembre 2013) (note 10).

NOTE 25 – GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

i) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2014 :

	2014				
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	256	3 896	724	1 864	264
Trésorerie soumise à restrictions	-	2 089	29	16	-
Créances	1 083	14 729	2 358	8 640	649
Dettes bancaires	-	-	-	(975)	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(2 884)	(14 046)	(2 514)	(3 491)	(697)
Dettes à long terme	-	(61)	-	-	-
Débiteures convertibles	(46 101)	-	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(47 646)	6 607	597	6 054	216

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de un point de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2014 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 1 %					
Résultat avant impôt	(476)	66	6	61	2
Affaiblissement de 1 %					
Résultat avant impôt	476	(66)	(6)	(61)	(2)

À l'occasion, la Société conclut des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens, d'euros, de dollars de Hong Kong et de livres sterling. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain et engagées ailleurs qu'en Chine sont en dollars canadiens, en euros, en dollars de Hong Kong et en livres sterling. La Société conclut également des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de ses avances bancaires, de sa dette à long terme et de ses débetures convertibles soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net de la Société.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change. La Société est exposée à ce risque en ce qui a trait aux risques sous-jacents des instruments financiers détenus à des fins de transaction inclus dans l'état de la situation financière consolidé.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société a constitué un compte de correction de valeur pour créances douteuses de respectivement 104 \$ et 218 \$. Lorsqu'il est constitué, ce compte est inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et il est présenté net des montants recouverts pour lesquels il a été constitué au cours de périodes antérieures.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les contreparties aux instruments financiers peuvent exposer la Société à des pertes sur créances si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Au 31 décembre 2014, aucun actif financier n'était en souffrance, sauf certaines créances clients. Le classement chronologique des créances clients s'établit comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
3 mois ou moins	23 174	20 889
Plus de 3 mois	738	625
	23 912	21 514

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour créances douteuses :

	2014	2013
	\$	\$
Début de l'exercice	218	168
Dépréciation	-	50
Montants inutilisés repris	(114)	-
Fin de l'exercice	104	218

Les montants imputés au compte de correction de valeur sont habituellement sortis du bilan quand on ne s'attend pas à recouvrer de montants additionnels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2014 :

	Valeur comptable	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	2014 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes bancaires	975	1 030	-	-	-	1 030
Dettes fournisseurs et charges à payer	60 286	60 286	-	-	-	60 286
Dettes à long terme	51 823	3 224	5 136	52 837	-	61 197
Débiteures convertibles	46 101	3 263	6 527	61 635	-	71 425
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	12 577	-	15 064	-	-	15 064
Total	171 762	67 803	26 727	114 472	-	209 002

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 26 – GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

Afin de maintenir ou de rajuster la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio emprunts/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (dette bancaire, dette à long terme et débiteures convertibles dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions. Les capitaux propres correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc. à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les ratios emprunts/capitaux propres se présentent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Dette bancaire	975	10 462
Dette à long terme, y compris la partie courante	51 823	72 785
Débiteures convertibles	46 101	-
Total de la dette	98 899	83 247
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions	(14 892)	(24 917)
Dette nette	84 007	58 330
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	196 443	190 052
Ratio emprunts/capitaux propres	43 %	31 %

NOTE 27 – RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET CHARGES, CLASSÉES PAR NATURE

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

Rémunération des principaux dirigeants	2014	2013
	\$	\$
Salaires	5 162	4 427
Rémunération à base d'actions	652	636
Total	5 814	5 063

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Charges, classées par nature	2014	2013
	\$	\$
Salaires ¹	41 200	39 525
Charge de rémunération à base d'actions	668	730
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	11 148	10 686
Amortissement d'autres actifs	732	2 017
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt	3 343	3 758
Coûts du litige et coûts de restructuration	1 952	4 068
Dépréciation des stocks	5 251	10 182
Profit lié au règlement du prix d'acquisition de MCP ²	-	(45 188)

¹⁾ Comprennent le profit sur les contrats de change à terme liés aux \$ US/\$ CA (note 17).

²⁾ En 2013, la Société a conclu une entente de règlement complet et final avec les vendeurs, qui étaient tous d'anciens actionnaires de MCP, relativement à un litige. La Société a acquis MCP des vendeurs le 11 avril 2011. La Société a déposé une demande reconventionnelle contre les vendeurs, car elle jugeait que les vendeurs n'avaient pas respecté les déclarations et les garanties aux termes de l'entente d'acquisition.